VENTES A L'ENCAN

### APPOROR SUDMOATER Fairbanks Co. vs Carrollton ice Co., Limited. No 87,190. Cour Civile de District pour la Pareisse d'Oréans. DEUDS, 95 PRVRIER 1909, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 EUR BARONNE.

Faireants 50. 'IS Cartoline ice 50., Limited and the composition of th Conformament à un ordre de l'Hesurshie la s Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-léans, dans l'affaire o-dessus numératée et intitulée, daté et signé le 24 janvier 1909, je vendrai à l'henre et l'enduct ci dessus mentionés, oceme euit: La manufacture entière de la Carrollton Ioe Co., Limited consistant de deux fabriques muse d'une especité de raixante tonnes et uns de quarante tonnes et de vingt tonnes, leaquelles penvant être epérées séparément, ensemble avec les machines es bouilloires (2 de 150 chevant chaque) générate/ure d'am de 150 chevans chasule) génératoire d'am suoniac, une bouilioire de 1500 shevans de fute-motrios "Feed Pump", 2 e 250 che-vans de force metrice chaoma: 2 1 cm pes d'am-meggic do 50 tounes, une de 40 tounes et une de 25 seunes, deux condenseurs d'ammoulac ste 20 tonnée et 40 tonnée d'ammonisc de 20 tonnée et 40 tonnée, 'Presing Tank' Poupes Brins, et tons les nécesites et on file appartenant et faisset partie d'une Ma-joufacture de Glecce économique de premier et die et molerné et la "ropriété Funilère sui-1º Una certaine portion de terre d'une for me irrégulière, attace dens le Septième Dis-friet de cette ville, dans l'elet horne par les

Commencant any tadate you Dublin & one Commençant sur ladite rue Dublin à una distance de tren e p'al·idu' del escolganre des rues Dublinet Hampson ladite portion de terre meaure de là veis l'avenne 4t Oherses trette tre a piede huls poures [33 pds 8] poe de farce sur ledite rue Dublin par sos aubles toane es vingt cinquent êmas [71,25] de mofon teur sur la ligne de côté le plus prés de l'avenne 8t Charles et cent et ou virquaire dixièmes de piede [111.4] de profondeu sur la ligne du côté le plus pres de la rue Hamps

Data l'affaire des mineurs Inogane C. Mcl-sogali.

Bio 58 241—Cour Civile de District pour la
paroisse d'Or ésns. Division A.

EDAR STEMUDBACK & STER's Léonard

L. atten, escanteur — JKUDE le 18 fe
vrier 1909, à midi. à la Bogine des Pro
priétés Foncières, No Sti res Barenna,
i sora vendu à l'eschère publique, en vertu
d'un indre de coor, terdu et sayné le 14 janvier 1909, par l'Hou. T. U. W. Ellis juge de
la soedite Cour pour la parcisse d'Orlèana,
Division A. dans l'affaire ci-desens auguérotés

Division A. dans l'affaire ci-descus aquiérotés

les bátisses et améliprations qui s'y frouvent Aithée dans le Bixième District de cette ville

dans l'ilet No 46 de Bir Liville burné par

Evet de cette ville, daus l'elet borne par les griet de cette ville, daus l'elet borne par les griet de cette ville, daus l'elet borne par les griet de cette ville, daus l'elet borne par les griet de cette ville, daus l'elet borne par les griet de l'avenue 8t Charles et mesurant ti après un devis annois pour référence à un acte de vente par Hunter C. Leak, à in avièle de la Nouveile Or.é-na, passé nardevent. Fed Zengel no aire, le 4me jour de février de l'engel no aire, le 4me jour de l'engel no aire, le 1me jour de l'engel ne l'e S' L'un certaine portion de terre ensemble avec les amé forations qui s'y trouvent, es les droits, voice, privilèges servitudes et avantages y a partenant et en dépendant eitre dans le déprième District de cette ville, dans l'ilet borns par les rues Dubin. Hampeau. Dante et l'avenne St Chries formest l'enceignure des rues Dubin et Hampeen, e mesurant d'aprè, un devis annexé peur référence à un acte de veute par Huster U. L'ake à la ville de la Nouvelle Oriéans passé par, devant Fred Zenzgel, no 36 L'un pertaine portion de terre encemble

reté ence en l'étud de S. Magner, addes no-taire, comme plan for 118.

Conditions—Comptant, au dernier et plus haut enchér seeut, l'acquéreur dovant seet mer comme part du prix d'achat et en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année assas vicinere soutce est taxes pour inneed 1909; les frais de tout les cerfificate riquie pour le parage des actes de vente et les frais desdite actes pardevant F hx J Puig, sotaire de cette ville et devra déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix de

GEO. ST PAUL, Encenteur. 437 rue Carondelet. Frank N. Butler, avocat pour Robert McC Parrin: recevent. 24 jan-24 31-647 14 21 25

## Geo. St. Paul.

AMMONOS JUDICIAIRS. Succession de Hortense Honoré. No 88,402-Cour Civile de District.

JEUDI le 25 février 1909, à midi, à la Pourse des Propriétés Funcières, No 311 res Baronne. Le Cottage Simple, No 2256 rue Mord Johnson, Le Cottage Double, No 2258-60 rue

Nord Johnson. Le Cottage Double, No 2262-64 rue Nord Johnson.

Le Cottage Simple, No 1919 rue Urenhart.

Tombe de Famille au Cimetière St-Louis

COWFORMEMENT a un ordre de l'Honora-be la Cour C vile de District, daté du 22 janvier 1909, je vondral à l'houre et à l'endroit c - lessus mentionnés comme suit : Un certain lot de terre, avec les améliora-tions qui a'y trouvant et tous les droits, vo es, privilèges, servirudes et dépendances y appartenant on de quelque façon en dépen cam, situé dans le Troisseme District de cet, te ville dans l'îlet No 915, borné par les rues Johnson, Prieur, Marigny et Mandeville, le-quel let est désigne par le settes Marier par les des des lattres Mariers par la sette de la con-

dev: d'Edgar Pilié, voyer, et mesurant tren te piede [30] de face à la rue Johnson sur cent so x ante piede (160°) de pref indeur en-tre i gnes parallèles, et est à une distance de cent eux pieda, deux ; ouces et sept ligues (11 tj., [2" 7") de la rue Marigny. 2° Deux certains iots de terro ensemble avec ous les droits, voies, privitèges, servitudes et

con en rependant, sittle dans le Problème District de cette vide, dans l'ilet No 915 berné par les rues Célestine (on Johnson). Mandeville, Joséphine, (on Preur) et Mari-gny, désgnés comme lots Nos Unet Deux sur un devis fait par Edgar Pillé, voyer daté du th devis thit par adgar Fills. voyer date du 6 partir 1894 en oeci antexé pour rédérence, lequel dit lot No Un, commence à une distan-ce de quatre-vingt douze pie la de l'ancoignure dos rues Celestine tou Jehnesu) et Mandeville et ledit 'ot No Deux commence à une distansept liga es de l'er colganne des rues Calestine (ou Johnson) at Marigny; les dits d ux lots rost comingue at mesurest comme enit. Le let No Un mesure quarante-six pleds; six pouces et quatre lignes (46 % 4") de face à la rue Célestine (ou Johnson) sur une profondeur de

Celestine (on Johnson) sur une profesideur de cent soixante pieds (160') sur in ligne de césé le séparant du los No Deux et une première profendeur de cent pieds (100) sur le cété vers la rue Manderille, de là se retrecisant elle me-ure quatorise pieds six pouces et sep tillance (14'6' 7'') sur une ligne parailèle à la rue Celestine (on Johnson) et une ceuxième profendeur de soixante elect (60') à la ligne du fons sur laquelle manue (31'17'); et ledit lot No Deux, transpiration de la rue Ce se ine (on Johnson) sur cent soixante pieds (160') de profendeur, entre lignes paraillèles

3º Un c riais let de terre aitsé dans le Troisième District de este ville, ancien fanbourg Marigny, dans l'ilet No.609, borné par le- ruse Urquhart. Begatelle Union et Villeré, étact une partie du les No Deux cent quarantesix de l'ilet Eo Vingt huit, d'ap ès un plandu fanbourg Margny, d'éseé par Joseph Pillé, vever, le dix novembre dix-huit cent neuf et dépo-é en l'étade de Phitipp-Pedes-claux, notaire en cette ville, lequel dit et de terre mesuranten mesure française vingt-cinq piede de face à la rue Urquhart sur une profosdeur de cent cinquante prode, borné sur un côté par les lots No.201-262 er par les du let No.263, et sur l'attre côte par la balance du lot No.246, ensemble avec les bâtiseus et amétioratious qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges et dé endances y appartement ou de queique feçon en dépendant.

et la balance, s'il y eu a, à un crédit d un ai ou de un et deux aus a l'option de l'acquereur le crédit de ledite vente devant être démon le crédit de l'dite vente devant être démon-tré par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée, fortant huit puur cent d'intérêt par an de la date de l'adjudica-tion jusqu'à paisment, garantis par hypothè que spéciale et lien de vendeur et privilèg-s eur la propriété vendue, avec le pacte de non alierande et toutes les clauses usuelles de sécurité, dur pour ovnt en oas de procés, ladite propriété devant être aseu-rée par l'acquéreur et la police devant être transférée au p. rieur des billets, l'acquéreur doit payer su plu de son anchère les taxes sur la propriété dues et exigib es en l'année-sur la propriété dues et exigib es en l'années-ture propriété dues et exigib es en l'années-ture propriété dues et exigib es en l'années-sur la propriété dues et exigib es en l'années-sur la propriété dues et exigib es en l'années-ture du pris d'achat au mement de l'adjudication éhez.

GEO ST-PAUL, Escantear. Henry G. Diewark, avocat pour les exécu enre. 24 jan – 24 21 – 16v 7 14 21 25

AVIS AUX CREANCIERS. D. J. Villeré vo N. O. Pure Mi k Co. Ltd.

COUR OTVILE DE DISTRIOT peur le parcises d'Orlians. Es 80,884 -- Divisies E.

Avis cet par le précent sonne su teréanssers de cette affaire et à toutes auwes personnes les intéresses d'avair àdéulire, dans les disjours qui suivrons la précente netification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) peur lasqualles le sompte final précente par la German. American Sivings Bank and Trust Co, receveur dans cette affaire, ne serait pas appronvé et nomclegué et les fonds distribués conform mant audit c mpts. Parc d'amé de la Court RELL Seraf.

tributs conform ment and t c mpts. Par o

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de seux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athle te Greco-Romain, Directeur. Mme CARI GPONS Emelops aux Dames.

VENTES A L'ENGAN.

### Kernaghan, Cordill & Parkerson

ANNONCE JUDICIAIRE AMBUBLEMENTS DE SALON, DE CRAMBRE A COUCHER DESALLE A MANGER ET DECUISINE, TABLE AUX ET VERRERIE. SUCCESSION DE DENNIS J. DUFFY

No 88,408-Con- Civile de District pour le Paroisse d'Oriéane. PAR KERNAGHAN. CORDILL & PAR
KERSON-W.A. Kernaghan, encenteur
Bureau 339 rue Carondelei-Marcell, le
19 fevrier 1909, a 11 heures a. m., il se a
viodu a l'enchère publique, en vertu d'un
udre daté le 28 jan vier 1909 de l'Hou. W. B.
Sommerville, juge de la susdite Cour, Divia en D. dans l'affaire ci-dessus initulée, les
fols suivante à la résidence.

No 886 rue Iberville Estre les rues Dauphine et Bourbon. Un let de menbles de maison comprenant amenblements de salon de cham re à concher. amendisments de salon de cham rea concher.
de sale a manger, usten ties de cuisine, tariesux, gra-ures, brucă-brac, verrerie et
nombre d autres articles phies et décoratifs
suivant l'inven-saire.

La piupart des meubles sont d'axce lante
qualité et très élégante.
Conditions—Comptant.
30 jan - fav 7 9 10

fols snivante, à la récidence

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages Simple et Double et Terrains pour construire. QUATRIENE DISTRICT.

ENCOIGNURE DE COMMERCE

uccession de Elizabeth Singer (née) Walzer,

No 88,099—Cour Civile de District pour l Parcisse d'Orléans. Pareisse d'Orième.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR KERSON-W. A. Kernaghan, Eoranteur-Bureau > 39 rue Carondelet— JEUDI le 18 (evrier 1909, a midi. a la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 ianvier 1909 de l'Eon. W. B. Sommerville, inge de la susdite Cour. Druision D. dans l'affaite è dessus intitulée, la propriété 1-aprée décrite, à savoir:

1º L'encoignure de commerce comprenant le cottage double à un étage, en bois, Nos 2801 et 2803 avenue Jackson, cuin de la rue Willow.

L'encoignure est lonée comme épicerle et

Willow.

L'encoignure est londe comme épicerie et réside ce et l'intérierr à louer comme résidence, contenant à cham res. Le jot de terre est situé dans le Quatrième District de ette ville, dans l'inter la No. 398, borné pair les rues Jackson, Willow, Joséphine et la rue Clalborne, meaurant 30 pieds de face à la rue Jackson per 92 pieds de profondeur entre lignes parzièles, le tout d'aprè, un devis d'apper, tage daté du 30 décembre 1908 par C. Unous Leuis, député voyer de ville annaré à un in ventaire de cette auccession pris par Juhn Bessich Jr, notaire, le mémis jour. Ledite portion d'a terre est désignée par la lettre à Basaich Jr. notaire, le mémo jour. Ladite portion do terre est désignée par la lettre à sur le dit devis et forme l'enco gnure des rues Willow et Jackeon.

2º Le cettage double en bois à un étage : Mos 2805 et 2807 avenue Jackeon costen en 13 chambres de chaque rôté. Le lot de terre est contigu au cl. devaus dans le même district et list at aut désigné comme let 8 sur ledit et list at aut désigné comme let 8 sur ledit

est contigu au cl.-fe-sus dans le même district et liet et est désigné comme lot B sur lodit devis de C. Uncas Lewis, vover, et meurent d'après le même devis 30 pieds de face à la rus Jackson sur une profondeur de seixante-dix pieds entre lignes parailèles. 3° Le cottage simple en bois à un étage No 2129 ne Willow contigu dans le fund aux propriétés cl-dessus décrites. Le let de terre aut stud dans le méme de trets

ant se et reçues a la roc faction de 30 pieda aur. 92 pieda de la profondeur d'un lot désigné par le numero 8, et ledit lot B est composé de la larg, ar entière de 30 pieda aur 7: pieda de la prefondeux d'un lot désigné par le numéro 9, falsant foce à la rue Jackson, et ledit lot C sur ledit devis at control de la roc de de la rocation de fad de distinct s is res sacked, et sealt for C sur levit devis est com osé de la portion du food dudit lot n 23 pieds 8 pouces 4 l'gnes sur 30 pieds de sa largeur et la pertion du fond 45 pieds 8 pouces et 4 lignes de la profondeur dudit lot 9 par sa largeur. Lesquels dits lets 8 s4 9 sont désignés sur un plan en l'étude de es 9 sont désignés sur un pian en l'étude de relim Magner, accien totaire, daté du 8 février 1808, dans l'îlet 398, meaurant chacun 30 pieds de face à la rue Jacksom sur 115 pieds 8 pouces 4 lignes de prefon-deur entre lignes parallèles. Le lot 8 formant l'encolguire des rues Jackson et Willow, Acquas par August 8 hger durant la com-munanté par achat de Richard P. I'wyer et als pardéspart.

et ale pardevant A. Hero, notaire, le 23 oct bre 1895.

4º La bătisse an bois à un étage située dans le Quatrième District de cette ville, comme un let de tetre dans l'ét numéro 399 borné par les rues Jackson, Willew, C'auborne et Philip, désigné par le lestre B, sur un devie et arpentage full par C. Unc.s Lewis, depute veyer de ville le 12me jour de janvier 1909 et annexé à un inventaire de ce te succe-sion pris le 30 décembre 1908 et mesurant d'après ledit de-vis 30 pieds de foce à la rue Jacks: n. la mêma lageur dans le fund sur une profondeur de 86

pieda entre lignes parallèles Le lot de terre pour construire avec a même largeor dans le fond, sur soixant pieds to who fondeur entre lignes parallèles. Ledit lot C ci-dessus décrit originalement forme une partie de deux lots désignés par les numéros è et 18 sur un devis auparavant fait par ledit C. Uncas Lewis, député-vo, et. le 15 lauvier 1903, annexés un acte d'acquistion. neaurant d'après le même devis 30 pieds de fai chast n & la rue Jackson sur 116 mis chant n'a la rue Jackson sur 116 pieds de profondeur entre lignes parsi'èles N'1 for, mant l'encoignure des rues Willow et Jackson. Ledit lot B stant la largeur entière et façade sur ledit lot 18, sur 86 pieds de as profondeur et ledit lot C sur ledit devis du 12 janvier 1909 par C. Uncas Lewis, étant composé de la por-tion du fond de 30 pieds de la largeur desdits lots 18 et 1. ot: 18 at 1.

Toutes les propriétés ci. lessus sont dans un voisinage bien habité et qui s'améliere et sont prés des ignes de chars. Désirab e pour habitation ou pleosment par des peuts capimanisation ou placement par des patite capi-talistes.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s' ly en a, devant étre garantie par hypo-thèque et lien de veodeur, bitlets psy-ble en un an avec aspt pour cant par an o'intérêt jusqu'au palement final. Les actes de vente devant-contenur toules les clauses uvuelles at nontemilères de accuritées à les contenus t poutamières de récurité, et les acquérent

devant a sumer les taxes does et exigi-ble en 1909, en plus du prix de l'adju los-tios, 10 pour cent comptant du prix d'a-canat devant ét e requis au moment de l'adjudication. Les actes de vents pardevant John Bassich Jr. no aire, aux frais des acqué-

John Bees ch, avocat. 17 jan=17 24 31 -/év 7 14 18



Scientific American.

MUNN & CO. 201 Streetwy. New York

## L'ABEILLE

# Nouvelle-Orléans

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE. EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Units Port Compris:

Un An | \$6 - - 5 Mais | \$3 - - -

Pour le Mexique, le Canada & Etranger, port compris \$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.03 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

### EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postanx on par Traites sur Express.

# ch subres à coucher et chambre à ba'n Conditions... Trois milis einq cents plastres comptant en plus et la ba ance. S'il y en a à un an après la date avec intéré, an taux de 8 pour ceut par an de la date de l'adjudication liasqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque apécuale sur la propriété vendue, avec le pacte de non alionando et toutes les claus a de sécurité, cinq pour cent bonoraires d'avocat en cas de procès, et l'assemption par l'a quéreur des taires duce et entgribles en 1909 en plus du prix de l'adjudication et de faire 10 00 comptant de dépôt au momest de la vente. dans l'ilet No 40 ms Dirivina de la compansa de la

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE. Sixième District, dans un excellent voisinage, No 1220 Avenue Henry Clay.

Entre les rues Perrier et Prytania.

l'atfaire des mineurs Izogene C. Mci-sogail.

241—Cour l'ivile de District pour la
paroinse d'Or évas. Division a.

3 STROUDBACK & SIEK v. Léopard
L. "tarn, encanteur — JKUDE le 18 fe
1909, à midi. à la Egarise des Pro
se Foncières, No 311 "ne Barenne,
vendu à l'enchère publique, en vertu
redre de cour, rairdu et auprô le 14 jan.

909, par l'Hon, T. C. W. Ellie juge de

l'autreligne de côté.
Les amé ioratique sont connus comme No
12:0 avenus menry liag, et compressant une
résidence en bols à deux étages, très conforts
de attarquate et autroit et autroit

UNE OCCABION POUR OBTENIE UN BON"MOME

## COUR UIVILE DE DISTVICT pent la percisse d'Oriéana. Ne E7 586 —Division B — Avia set par le présent donné ana uréanciers de cette accocacion et à soutes nutres personnes intérescées d'avour à dédui a nutree personnes intéressées d'avour à dédui a dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ent ou pen eunt er avoir) pour lesquelles le communical présenté par le Dr. Leon Williams jadinizateur testamentaire de cette eux mension ne serait nes appropré et hommagné et les foads d'air bases conformément andit jompte. Par ori per de a Conv. THOMAN LUCHNYELL, Gradier – R. A. Ticheno javocat. 30 jan – 30 – fév 3 8'

AVIS DE SUCCESSIONS.

Naccession de Wm Sommer Benedics. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans — No 83.015—Division E. — Attendu que Jane West Horson veuve de W. S. Sened et a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des letres d'administration dans la sucorreion de fer

m Bommer Bened ct. décedé intestat : avi Win Sammer Bened et, décedé intestat; avis est par le présent dunné à tous ceux que cela seut concerner d'avoir à déduire dans les cix jours les raisons pour lesquelles il ne serait par fait droit à tadits pétrion. Par ordre de la Cour. THOMAS CUNNELL. Grefler. — Jesey Beardiet Dessrer, avocat.

29 jan—29—1èv 2 8

Baccrosion de Mary Donoran, épouse

COUR CIVILE DE BISTRICT pour le Paroisse d'Oriéans—INe 58 582-Division A-Attendu que John P. Sallivas, agent et avonat de fait de James Snell a présenté une pétition à le Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testament natif dans le sen uession de foce Mary Donevan, éponse de l'hemas Snell et de Thomas Snell, décédés me i armas basil et de l'homas basil, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cala peut concerner d'avoir a déduire dans les dix jours, les raisons pour issequeites il me cerait pas fait droit à ladute pérition. Par ordre de la ('our, THO-MAS JONNELL, Greffier, —Arthur Landry, avocat.

29 jan-29-fév 2 7

Auccession de John L. Krnnedy. OUUE CIVILE DE DISTRUT pour la me rolane d'Oridana-Wo 69.882, Division E sers mas same treesers of red tes a 'il set par le presente anna aux grandents, co cette suchtession et à s'unies antres per sunnes interestes d'avoir a déduire, dans les dix jours qui suivrint is présente notifica-nou les raisons (s'ils en ent eu peuvent en avoir) pour lesquelles « compte complet présenté par John B. Fisher, exécuteur secona attes ab erratesmates ongne. averat. 26 jan-28 – fév 1 6

Succession de 風ito Mary E. Carey. OUR CIVILE DE DISTRUT peur le ra roisse d'Orisens.—Ne 86 585 — Divisies D.—Avis est pag le présent donné aux créanquers de cette succession et à toutes autres par conne intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente netification les raisons felles en ont ou peuvent en avoir peur resquelles le compute et tableau de diribution présentés par John T. Carin, administrateur de cette succession la armient pas approuvée et homologuée et les fonds d'atribuée conformément audit compte. Par ordre de le 2007 r.—TRUMAS CONMELL.

28 jau -28 -fév 3 7

Succession de Mary Waters Grant, OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pasoisse d'Oriéans — He 87,843 — Division E — Avis est parelle présent donné aux créanciers de cette succession et à tenne autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront in présente notification, les valsons (s'ils en out on jeuvent en avoir) porr lesqueiles le ;r. mier compte provisoire présente par Gustave Mauberret, exécuteur test-aucrataire de cette succession, ne servind sui de cette succession, ne servind de la compte présente et hemsiagné et es 'onds distributs conformément audit compte prevent de la lorse THOMAR CONNELL. Gradier.-M. D. Dimitry, avecat.

Buccession de Joseph Heintz et Spones.

OUR CIVILE DE DISTRIOT PERFIE Parélese d'Oridens — Ne 88.501 — Division C — Attendu que Philip Heintz a
présenté une pétition à la Ourr à l'efrét d'obtenir de leurse d'administration dans
décédés intestate; avis sei par le prisent donné à tous coux que cels peut cennes.
ner d'avoir à éduire dans les dix jeurs, les
raisens peur lesquèlles Il ne senut pes fait
droit à ladite pétition. Par series de la Ceur.
THOMAN CONVELLE Gregier.
W Aisrandor Bahur, avon: Alexander Bahos, aveca!

## Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX COTTAGES DOUBLES.

619-621 et 623-627 Rue Thalie Entre les Rues Tchoupitoulas et

St-Thomas, Avec bătisse dans la cour, contenant quatre obembres. Le tout susceptible de rapporter de cinquan

à soixante dollars par moir, sur un terrain meeurans 71 rude de fare. 105 pieds de largeur dans la famt. Bur des profondeurs de 99 et 177 pieds

Cette propriété est dans le District manufacturier qui empiète toujours, auss: bien que dans un dis-trict de résidences. Convenant pour un bon placement.

Suscession de Mme Magazo' Mauning. née O'Eb-ughues.ey. RS.457-Division A. et succession John Manning, 82,458-Divisios U. John Manning, 82,458—Divisios U, MARDI. 9 PEVRIER 1909. 6 midi, par JAS. A. BEENNHAN Bucaster. Bereau 732 ras Union. a la Biarse des Proprétée Foncières. 311 ras Barana. en verta d'un ordra daté et signé le 1 mai 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de Districs pour la paridese d'Oriéana, Division A. et d'un ordre daté et signé le 4 janvier 1908 par l'Hon. John S: Paul, juge de la Cour Civile de District pour la parolese d'Oriéana. Divisiou C, dans l'affaire et dassus intituée, sera vendus in propriété et aprèe décrite, à savoir:

Un certain let de lerre avec toutes les bâ-tieses et améliorations qui s'y trouven, et tous les d'oits, voies, privilèges et dépen-dances y appartemant de quelque façen situé d'ns le Premier District d'octs ville, dans l'ilet borné par les russ Thalis, Erato 8t. Themas et Tchou pitoulas, mesurent so xante et onze (71°) pieds nouf (9 °) pouces de face a la rue Thalis, quatre-viugt-dix-neuf (99°) pieds huit (8°) s'x (6°) hunes de profondeur sur la ligne la pue proche de la rus Tchanqui-rur la ligne la pue proche de la rus Tchanquipiede huit (5") s'x (6") lignes de profondeur sur la ligne la pue proche de la rue Tohoupitoulas, ceut coltante-dix sept (177") piede de profondeur sur la ligne un côté upocsé la plus proche de la rue St-Thomas et cent cinq (105") piede quatro (4") penose aspt (7") lignes de largeur dans le frod, d'après un certain plan trace par C. A. Hedin, architects et ingalieur civil, daté de 21 avril 1841 et déposé en le tude de H. B. Cénas, notairo.

Conditions—Comptant, L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et déposer dix pour cent du prix d'achet au moment de l'adjudication et payer les fras de l'acte de vente qui a ra passé pardevant J. B. Grinage, notaire, R jan—R 10-17 v4 31—féer 7 9

### Peter Gallagher. ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 16 FEVRIER 1909. Succession de George Evans et son

💙 ÉDONSE (RÉE) ARRA (L'Day, No 86.255-Cour Civile de District popi Paroisse d'Orléans- Division A.

La Résidence Simple dans le 8me Ward Populaire. No 1419 rue Marigny, entre les rues Villeré

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Oriéans, bu 311 rus Baroans, à midi. BAR PETER GALLAGHER P.

L. Mn verta d'un ordre da l'Hes. 1-10. W. Ellis juge de la Cour Civi e de District. Division A. punt la paroisse d'Orienna. daté et aigné le 14 janvier 1909 et à moi adresse j'edirirai en vents à l'enchère publique. MA EDI le 16 févries 1995, à la Bouree des Brepriètés Foncières le Nouvelle Oriéana. No 311 rue Beronne, la propriété oi-aprée décrite à savoir:

Le cettage simple 1419 rue Marigny, entre les ruce Villers et Robertsen, borné par Man deville.

Condisions—Comptant. L'note de vente

Conditions—Comptant. L'acte de veste devant étre peacé parderent Robert P. Upton, noteire, sux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 070 doit être fait se moment de l'adjudication
PETER QALLAGHER.